

**REPUBLIQUE DU BENIN**  
**MINISTERE DE L'AGRICULTURE DE L'ELEVAGE ET DE LA PECHE (MAEP)**  
**AGENCE TERRITORIALE DE DEVELOPPEMENT AGRICOLE ALIBORI-NORD, BORGOU-SUD ET**  
**2KP**  
**PROJET D'APPUI AU DEVELOPPEMENT DES FILIERES LAIT ET VIANDE ET A LA PROMOTION**  
**DDES ENTREPRISES D'ELEVAGE (PRODEFILAV-PEL)**  
**UNITE DE GESTION DU PROJET (UGP)**



**AVIS À MANIFESTATION D'INTÉRÊT**  
**(SERVICES DE CONSULTANTS)**

**Secteur : Agriculture**

**Référence de l'accord de financement : Prêt BAD N°2100150042750 et don N°2100155041178**

**N° d'Identification du Projet : P-BJ-AAE-006**

**Mission : MO2408/PRODEFILAV/AGETUR**

**RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT (CABINET) POUR LA MISSION D'ETUDES TECHNIQUES APD&DAO, DE SURVEILLANCE ET CONTROLE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE 03 PARCS DE VACCINATION, DE REHABILITATION DE 10 ANCIENNES RETENUES D'EAU DE CONSTRUCTION DE 57 FORAGES EQUIPES (MO2408/PRODEFILAV/AGETUR).**

1. Le Gouvernement de la République du Bénin a reçu un financement du Groupe de la Banque Africaine de Développement afin de couvrir le coût du Projet d'appui au Développement des Filières Lait et Viande et à la Promotion des Entreprises d'Elevage (PRODEFILAV) et à l'intention d'utiliser une partie des sommes accordées au titre de ce prêt/don pour financer le contrat d'études techniques APD&DAO, de surveillance et contrôle des travaux de construction de 03 parcs de vaccination, de réhabilitation de 10 anciennes retenues et de construction de 57 forages équipés- Mission MO2408/PRODEFILAV/AGETUR ».
2. Les services au titre de ce contrat comprennent deux phases :
  - ☞ Phase 1 : Etudes techniques et élaboration du dossier d'appel d'offres et consiste à i) faire la conception et le dimensionnement des ouvrages, l'étude d'avant-projet sommaire (APS), ii) les études techniques détaillées, iii) la mise au point des pièces techniques du dossier d'appel d'offres.
  - ☞ Phase 2: surveillance et contrôle des travaux consistant à faire i) la revue et validation des dossiers d'exécution des travaux , ii) la surveillance et le contrôle des travaux, iii) le contrôle géotechnique des travaux, iv) le suivi de la mise en œuvre des mesures environnementales et sociales, v) le suivi administratif et financier de l'exécution des travaux vi) la proposition de correctifs si nécessaire, et vii) la vérification et l'approbation des décomptes des travaux et les réceptions techniques provisoires et définitives de l'ensemble des ouvrages.

La durée d'intervention est estimée à **onze (11) mois** dont quatre (4) mois pour la phase étude et **sept (07) mois** pour la phase surveillance et contrôle des travaux comprenant la clôture des opérations.

3. L'Agence d'Exécution des Travaux Urbains (AGETUR), Maître d'Ouvrage Délégué, invite les Consultants (Firmes) à présenter leur candidature en vue de fournir les services décrits ci-dessus. Les Consultants (Firmes) intéressés doivent produire les informations sur leur capacité et expérience démontrant qu'ils sont qualifiés pour les prestations (documentation, référence de prestations similaires, expérience dans des missions comparables, disponibilité de personnel qualifié, etc.). Les consultants peuvent se mettre en association pour augmenter leurs chances de qualification.
4. Les critères d'éligibilité, l'établissement de la liste restreinte et la procédure de sélection, seront conformes au cadre de passation des marchés des opérations financées par le Groupe de la Banque Africaine de Développement d'octobre 2015, qui est disponible sur le site web de la Banque à l'adresse : <http://www.afdb.org>. L'intérêt manifesté par un consultant n'implique aucune obligation de la part de l'Emprunteur de le retenir sur la liste restreinte.
5. Les consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires à l'adresse mentionnée ci-dessous, aux jours et aux heures suivants : du lundi au vendredi de 08h30 à 12h00 et de 15h00 à 17h00 (heures GMT+1) à partir du **vendredi 12 juillet 2024** à l'adresse suivante à la section 6.
6. Les expressions d'intérêt doivent être déposées à l'adresse mentionnée ci-dessous au plus tard le **vendredi 02 août 2024 à 10h00** précises heure locale (GMT+1) et porter expressément la mention « Recrutement d'un Consultant (cabinet) pour la mission d'études techniques APD&DAO, de surveillance et contrôle des travaux de construction de 03 parcs de vaccination, de réhabilitation de 10 anciennes retenues et de construction de 57 forages équipés-MO2408/PRODEFILAV/AGETUR » ou envoyées à l'adresse ci-après :  
Agence d'Exécution des Travaux Urbains (AGETUR)  
Rue : 5089, Avenue Jean-Paul II route de l'Aéroport  
Étage/numéro de bureau : Secrétariat de la Direction Technique  
Numéro de téléphone : (229) 21 31 51 10/21 31 51 71  
Numéro de télécopie : (229) 21 31 51 30  
Ville : Cotonou  
Code postal : 01 BP 2780 Cotonou-Bénin  
Courriel : [dgagetur@agetur.bj](mailto:dgagetur@agetur.bj) ; [mbocove@agetur.bj](mailto:mbocove@agetur.bj)  
Pays : République du Bénin

Fait à Cotonou, 09 juillet 2024.

**Le Président Directeur Général de l'AGETUR SA.**  
(Personne Responsable des Marchés Publics)